



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Pétition pour la Cathédrale
p.a. Madame Dominique Blattner

Réf. : MFP/15008427

Lausanne, le 13 avril 2011

Conservation, entretien de la Cathédrale de Lausanne

Madame, Messieurs,

Nous accusons réception de votre courrier du 7 mars 2011 qui a retenu notre meilleure attention.

En préambule, nous souhaitons rappeler que le Conseil d'Etat attache une très grande importance à la conservation et à la sauvegarde du premier monument vaudois qu'est la Cathédrale de Lausanne. Cet édifice remarquable est au cœur des préoccupations des autorités et de l'administration de ce canton en matière de conservation, de sauvegarde et de mise à disposition publique du patrimoine.

Conformément aux engagements pris par le Conseil d'Etat en avril 2009, les futures interventions de restauration de la Cathédrale suivront scrupuleusement la "Charte pour la conservation de la Cathédrale de Lausanne". Le Conseil d'Etat a toute confiance dans la haute autorité de la Commission technique nommée par le Gouvernement en août 2010 pour structurer, suivre et assumer la responsabilité des interventions programmées dans le cadre de cette charte.

Ainsi, aucune précipitation n'a lieu dans l'opération en cours. Elle s'appuie au contraire sur une analyse et une planification proposée par le service responsable et partagée par la commission technique et par le Conseil d'Etat.

L'appel d'offres pour le mandat d'architecte en charge des prochaines étapes de conservation/restauration du monument sera ouvert au-delà de la Suisse. La procédure a été interrompue le 23 mars et un nouvel appel d'offres sera publié courant avril au niveau international. Le comité d'évaluation désigné réunit toutes les compétences voulues pour ce choix important.

En concertation avec le nouvel architecte, des compétences scientifiques spécifiques seront ensuite recherchées pour permettre l'accomplissement particulier et coordonné des tâches de restauration de l'édifice. L'équipe ainsi constituée organisera alors la tenue de colloques internationaux que vous appelez de vos vœux, ceci avant tout engagement de travaux conséquents.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs, nos salutations les meilleures

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT

Pascal Broulis

LE CHANCELIER

Vincent Grandjean